



Journée régionale de formation des personnels des **ESAT**

4 mars 2008

Mur de Bretagne (22)
(Vacanciel Argoat, Lac de Guerlédan)

Evolution de la société ...

... évolution des publics ...

... évolutions des lois et règlements ...

... Quelles évolutions des pratiques professionnelles en ESAT ?

Les dernières années ont vu une évolution importante du contexte dans lequel évoluent les ESAT :

- le monde économique se transforme en permanence, ce qui induit des évolutions dans certaines activités des ateliers de production pour les travailleurs handicapés (clientèle, marchés, outils et méthodes de travail...);
- le regard de la société sur les personnes handicapées a changé, et la loi leur reconnaît de nouveaux droits : droits des usagers, droit à compensation et à l'accès aux services publics ordinaires ;
- les obligations administratives sur les établissements se sont accentuées, notamment celles relatives à l'élaboration du projet d'établissement, à l'autorisation de fonctionnement, à l'évaluation interne, aux contraintes budgétaires, à la prévention de la maltraitance, etc. ;
- les publics changent également, avec un plus grand nombre de personnes avec un handicap psychique, le vieillissement des travailleurs handicapés ou encore l'arrivée de personnes sans parcours institutionnel ;
- les ESAT s'ouvrent sur leur territoire local, par le biais de partenariats et du travail en réseau, notamment pour préparer l'insertion en milieu ordinaire.

Les ESAT sont donc amenés à diversifier et renouveler leurs interventions. Mais ces évolutions peuvent inquiéter les professionnels encadrant les travailleurs handicapés, certains ayant l'impression d'être soumis à de nouvelles exigences sans avoir les moyens d'y répondre : **le travail administratif va-t-il prendre le pas sur l'accompagnement des travailleurs ? comment articuler la part sociale et la part technique au quotidien ? quels liens entre les activités de soutien et celles de production en atelier ? peut-on travailler de la même façon avec tous les publics accueillis ? comment élaborer le projet individuel et le contrat de soutien et d'aide par le travail ?**

Or, ces évolutions sont aussi l'occasion d'innover : le temps consacré par les encadrants d'atelier à l'accompagnement social peut avoir des effets sur le plan économique ; la recherche de nouveaux marchés en partenariat avec une entreprise peut conduire à la mise au point de nouvelles méthodes et à la valorisation du travail ; des encadrants apprennent comment mieux écouter les personnes avec une maladie mentale, et à collaborer avec d'autres à ce sujet ; des programmes de formation sont développés, ainsi que des dispositifs de valorisation des acquis des personnes handicapées.

C'est à partir de ces questions et constats qu'est organisée une journée d'étude par le CREA de Bretagne, en partenariat avec l'ARESAT, en vue de :

- **favoriser la rencontre** entre tous les professionnels des ESAT de Bretagne ;
- **permettre des échanges** entre moniteurs d'ateliers, éducateurs techniques spécialisés, agents techniques, mais aussi infirmières, assistantes sociales, psychologues, personnel administratif... de différents établissements, chacun ayant son histoire, ses spécificités, ses savoir-faire ;
- **confronter les pratiques professionnelles** des uns et des autres ;
- **valoriser les démarches innovantes** mises en place dans tel ou tel établissement ;
- **entendre d'autres approches** sur les situations des personnes accueillies, afin d'en tirer parti pour renforcer la qualité de l'accompagnement au quotidien des professionnels.



Journée régionale de formation des personnels des **ESAT**

4 mars 2008, Mur de Bretagne

PROGRAMME

A partir de 8 h 30	Accueil des participants Emargement individuel et remise des dossiers aux participants
9 h 00	Ouverture de la journée, propos introductifs
9 h 30-10 h 30 Plénière	Les conséquences des évolutions réglementaires, législatives mais aussi économiques et sociétales pour les ESAT. Philippe TARDIVAUD Directeur de l'ESAT de Valencay (ADPEP), Indre (36), administrateur ANDICAT
10 h 30-10 h 45	Pause
10 h 30-12 h 15 <i>(merci d'indiquer votre choix d'atelier sur le bulletin d'inscription)</i>	<div style="border: 2px solid purple; padding: 10px;"><p style="text-align: center;">ATELIERS</p><ol style="list-style-type: none">1. L'apport des activités de soutien et de formation dans le projet professionnel des travailleurs handicapés d'ESAT.2. Adaptation de la production des ESAT à l'évolution des travailleurs handicapés et à l'environnement économique.3. Des droits pour les travailleurs handicapés. Quelles mises en œuvre en ESAT en matière d'accompagnement à la citoyenneté et quelles conséquences ?4. Les parcours des travailleurs entre les ESAT et le milieu ordinaire.</div>
12 h 15-14 h 00	Repas
14 h 00-15 h 30 Plénière	Présentation des principaux enseignements de l'enquête auprès des ESAT de Bretagne et des témoignages de pratiques ou de dispositifs sur : <ul style="list-style-type: none">- l'accompagnement de travailleurs handicapés vieillissants,- des réponses aux personnes avec un handicap psychique,- l'insertion vers le milieu ordinaire et les dispositifs d'ESAT hors les murs,- la reconnaissance des compétences et la construction de parcours : programme "Différent et compétent".
15 h 30-16 h 45 Plénière	Débat avec la salle Complexité de l'accompagnement des populations reçues en ESAT Marie-Josée BERGER Psychologue-psychanalyste, formatrice ANDESI
17 h 00	Clôture de la journée

Atelier 1
L'apport des activités de soutien et de formation dans le projet professionnel des travailleurs handicapés d'ESAT.

Les ESAT, à la fois structure de travail, à temps plein ou partiel (dans le cadre d'une activité productive) et structure médico-sociale (menant des activités de soutien), ont pour mission d'offrir une insertion professionnelle et sociale adaptée aux besoins des travailleurs handicapés au travers d'interventions diverses : accompagnements au travail, thérapeutiques, sociaux, éducatifs, psychologiques ou médicaux.

Pour cela, ils doivent mettre en œuvre ou coordonner des **actions visant le développement des compétences professionnelles ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale.**

Comment les ESAT de Bretagne s'organisent-ils pour répondre à ces objectifs ?

Cet atelier, à partir de témoignages, présentera diverses modalités de mises en œuvre de ces activités de soutien et permettra d'échanger sur ces pratiques, notamment au regard des questions suivantes :

- Quelles évaluations et prises en compte des compétences des travailleurs handicapés dans le cadre de leur projet personnalisé ?
- Quelles actions de soutien et de formation sont organisées par les moniteurs d'ateliers durant et en dehors des activités productives ?
- Quel lien entre ces activités en ESAT et l'accompagnement réalisé par le foyer d'hébergement ou le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ?
- Quel impact ont ces activités de soutien sur l'évolution des travailleurs handicapés sur les plans professionnel et social ?

Atelier 2
Adaptation de la production des ESAT à l'évolution des travailleurs handicapés et à l'environnement économique

Les ESAT sont confrontés à des évolutions qui les conduisent à adapter en permanence leur production, et notamment :

- une évolution de leur public : vieillissement et fatigabilité de certains travailleurs, augmentation du handicap psychique, arrivée de jeunes avec de grosses difficultés sociales ou des "troubles du comportement" et de travailleurs venant du milieu ordinaire (pour des troubles musculo-squelettiques par exemple), ...
- une évolution de l'environnement économique local, modifiant souvent les commandes passées aux établissements, ...
- une évolution des réglementations relatives aux normes de production : sécurité, hygiène, qualité,...

Comment les ESAT peuvent-ils donc répondre ou tenir compte de ces différentes évolutions ?

Ces adaptations peuvent prendre différentes formes : adaptation ergonomique des postes de travail, individualisation renforcée des tâches, augmentation du ratio de travailleurs handicapés pour le même poste, changement d'activité productive, recours au temps partiel, nouvelle organisation des ateliers, formation spécifique des encadrants, nouveau partenariat avec des entreprises locales, recherche de nouveaux marchés dans la bureautique, sous-traitance en entreprise, partage de marchés entre ESAT, etc. Ce sont des initiatives de ce type qui seront décrites dans cet atelier.

Atelier 3
Des droits pour les travailleurs handicapés. Quelles mises en œuvre en ESAT en matière d'accompagnement à la citoyenneté et quelles conséquences ?

Les établissements médico-sociaux donnent depuis longtemps la parole aux usagers afin qu'ils soient acteurs de leur accompagnement, avec le souci de faire progresser la qualité du service rendu.

La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 a donné de nouveaux droits aux usagers et demande de les associer au fonctionnement des établissements. Dans cette perspective, ont été mis en place les Conseils de la Vie Sociale (CVS) et élaborés livret d'accueil et règlement de fonctionnement, ainsi qu'un contrat de soutien et d'aide par le travail.

La loi du 11 février 2005 et ses décrets d'application instaurent d'autres droits pour les travailleurs en ESAT et les salariés des EA, notamment le droit à la réintégration en milieu protégé, d'accompagnement à l'insertion en milieu ordinaire de travail, de validation des acquis de l'expérience (VAE), de congé parental et de formation.

Quelles initiatives sont-elles prises alors au sein des ESAT en Bretagne en matière d'accompagnement à l'expression et à la citoyenneté des travailleurs handicapés ?

Lors de cet atelier, il s'agira donc :

- de décrire différentes initiatives en ces domaines, tenant compte des difficultés particulières des publics d'ESAT, notamment dans le rapport à l'écrit et à la parole. Par exemple : actions avec les familles, formation des délégués d'atelier, ...
- d'examiner l'effectivité du droit des usagers dans les établissements et les limites en ce domaine ;
- de voir si la prise en compte de l'avis des travailleurs handicapés produit des effets au sein des ESAT (quelle possibilité de répondre aux demandes des usagers ? quelle limite aux demandes individuelles ?).

Si l'objectif prioritaire des ESAT est la plus grande autonomie possible de la personne accueillie sur le plan professionnel et sur le plan social, dans les faits, peu de sorties vers le milieu ordinaire sont enregistrées.

De nombreux obstacles viennent en effet freiner ces parcours :

- la fragilité de l'environnement économique, la précarité des emplois et les difficiles conditions de travail dans les entreprises locales,
- les conditions de rémunération et de prise en charge des travailleurs handicapés,
- les contraintes propres pesant sur le fonctionnement des ESAT,
- les difficultés propres des travailleurs et leurs souhaits.

Comment les ESAT peuvent-ils alors répondre aux attentes des pouvoirs publics en ce domaine ? Les SAVS interviennent-ils sur ce plan ?

Différentes initiatives montrent que les professionnels ne restent pas inactifs. On peut citer :

- l'organisation de détachements individuels (stages, mise à disposition, contrat de détachement, contrat de sous-traitance) de travailleurs handicapés en entreprise, dont certains se transforment en embauche définitive ;
- des actions liées au programme « *Différent et compétent* » et des actions de soutien pour l'emploi en milieu ordinaire : Pyramide 22 ; An Treiz (29) ; Regain (35) ; Acta (56) ;
- l'ouverture d'ESAT hors les murs : le SAT Les Maffrais (35) et l'ESAT hors les murs de L'ADPT Betton (35) dont l'objectif est d'accompagner vers et dans l'emploi en milieu ordinaire ;
- l'organisation de DEFI 22 à l'ESAT Les ateliers de la Baie (22).

Cet atelier présentera ces actions et cherchera à en tirer des enseignements pour l'ensemble des professionnels des ESAT.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Journée régionale organisée par le CREAI de Bretagne avec le concours d'un Comité de pilotage de professionnels des ESAT des départements de Bretagne.

Lieu de formation :

Vacancier Argoat Guerlédan – Anse de Landroannec
22530 Mur de Bretagne. Tél. 02.96.28.50.01
VACANCIER Argoat-Guerlédan se situe au coeur de la Bretagne, à 2 km de Mur-de-Bretagne.

Accès :

<http://www.vacancier.com/CS/data/PLANS/PDF/Mur-1106.pdf>

Par la route : RN 164 Rennes-St-Brieuc-Brest.

Puis sortie Quimper/Loudéac.

Tarifs des inscriptions :

- 1^{ère} inscription 90 € repas inclus
- 2^{ème} inscription 80 € repas inclus
- 3^{ème} et suivante(s) 70 € repas inclus

Date limite d'inscription : 20 février 2008

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées. *Seule une annulation signifiée à l'adresse du CREAI de Bretagne par écrit avant le 25 février 2008 entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 12 €. par participant (frais administratifs et de dossier).*

Le CREAI de Bretagne sollicite les OPCA pour que cette journée soit reconnue au titre de la formation professionnelle continue (Unifaf, Anfh).

N° d'enregistrement formation continue :
53.35.01613.35



de Bretagne

CS 60615 - 35706 RENNES cedex 7
Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87
Mail : creaibretagne@cegetel.net
Site : www.creaibretagne.org